

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

2009



# L'écoute GRETZOISE

Trimestriel d'informations de la ville de Gretz-Armainvilliers - N°84



***Année scolaire  
2009 / 2010***

**Rentrée studieuse pour 945 jeunes Gretzois**

# AGF ASSURANCES Allianz

Robert Lebaigue, Agent général



**Auto - Habitation - Santé - Vie  
Retraite - Crédits - Placements**

**Entreprises - Artisans  
Commerçants - Particuliers**

**Votre nouvelle agence  
proche de chez vous**

**49, bd Victor Hugo - 77220 Gretz-Armainvilliers**

40, rue Pasteur - 77680 Roissy-en-Brie

11, pl. de l'Hôtel de ville - 77400 Lagny-sur-Marne

**Tél. : 01 64 42 69 22**

**Email : h977961@agents.agf.fr**

N°Orias : 07 021 027 • [www.orias.fr](http://www.orias.fr) • ACAM : 61, rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex

# CUCINENEO

**Cuisines**

*design italien*

**Rangements  
Accessoires  
& ustensiles**

 **TRAMONTINA**

**MELODY**  
cucine componibili

  
**BergHOFF**  
worldwide

*l'art de la table*



2 Ter rue Gambetta - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
Tél. : 01 64 06 40 92 - Email : [cucineneo.77@orange.fr](mailto:cucineneo.77@orange.fr)

# SOMMAIRE

Pages 4 à 7

## ACTUALITÉS

Pages 8 à 10

## RÉTROSPECTIVE

Pages 11 à 13

## DOSSIER

Pages 14 à 16

## CADRE DE VIE

Pages 17

## ZOOM

Page 18 et 19

## EN BREF

Page 21

## INFOS PRATIQUES

Trimestriel d'informations de la ville  
de Gretz-Armainvilliers

Directeur de la publication : Jean-Paul Garcia

Rédacteur en chef : Isabelle Lenoir

Tirage : 3 800 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Impression : Caractère

Conception et Régie publicitaire :

CMP - Cédric LOZANO

77435 Marne-la-Vallée cedex 2

Téléphone : 01 64 62 26 00

Nous adressons tous nos remerciements à ceux qui, par leur annonce publicitaire (commerçants, sociétés, industriels) ont souscrit à la parution de cette édition.  
Imprimé sur papier PEFC écologique



# ÉDITO

En ce début d'automne où le quotidien reprend ses droits, il nous a semblé souhaitable de consacrer le dossier de cette publication à un sujet important tant pour les parents gretzois que pour la municipalité : la rentrée scolaire.

En effet, alors que beaucoup de familles s'inquiètent quant au devenir de leurs enfants, la commune agit avec les moyens qui sont les siens afin d'améliorer encore les conditions d'accueil et d'études des 945 jeunes écoliers Gretzois.

Le budget 2009, comme ceux qui l'ont précédé, confirme cette volonté de la municipalité de placer l'école au centre de ses préoccupations. En conséquence, et malgré une conjoncture difficile, les crédits nécessaires ont été dégagés du budget municipal pour, notamment :

- assurer le confort matériel des écoliers avec la réalisation de travaux dans les écoles Leclerc et Georges Travers notamment ;
- affecter à chaque établissement une dotation de fonctionnement de bon niveau ;
- soutenir les projets pédagogiques portés par les enseignants ;
- acquérir un autocar de tourisme moderne destiné en priorité au transport des enfants lors des sorties scolaires.

Enfin, il semble également important de souligner l'issue favorable du travail conduit avec l'Education nationale afin d'obtenir l'ouverture de deux classes supplémentaires qui permettent, cette année encore, de contenir l'effectif par classe à un niveau satisfaisant.

Au-delà de cet investissement important, la commune a maintenu les mesures d'accompagnement des familles gretzoises avec, pour les collégiens, la prise en charge partielle du coût de la carte de transport « IMAGINE'R » et l'attribution d'un bon d'achat de fournitures scolaires. Enfin, et c'est une nouveauté de cette rentrée 2009-2010, la municipalité a souhaité renforcer son action visant à favoriser la pratique d'une activité culturelle ou sportive chez les enfants et les adolescents.

Jusqu'ici réservés aux écoliers et collégiens, les «bons culturels et sportifs» qui permettent à la ville de participer financièrement à l'adhésion des jeunes à une association sont désormais accessibles aux lycéens et, sous conditions, aux moins de 18 ans.

Nous espérons que ces nouveaux bénéficiaires seront nombreux à profiter de ces dispositions et nous souhaitons à tous, petits et grands, une année scolaire studieuse et agréable.

Bien amicalement,

**Jean-Paul GARCIA**  
Maire de Gretz-Armainvilliers  
Conseiller général

Conseil municipal des  
24 juin et 14 septembre 2009



Rentrée scolaire 2009/2010 :  
la commune a distribué plus de 2000 bons culturels et sportifs.

## DES ACTIVITÉS À MOINDRE COÛT POUR LES LYCÉENS !

*Afin de permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à certaines activités sportives ou culturelles, l'aide financière accordée par la commune, a été étendue à un plus grand nombre de bénéficiaires à compter de la rentrée scolaire 2009/2010.*

Créés en 2004, les bons culturels et sportifs, distribués en début d'année scolaire, ont pour objectif de faciliter l'accès des bénéficiaires à certaines activités culturelles et sportives. Dispensée sous forme de deux bons d'une valeur unitaire de 20 euros, cette aide, très appréciée des familles, permet à la ville de participer

financièrement à l'adhésion des enfants et des adolescents gretzois à certaines associations, dont de nombreuses structures œuvrant dans la commune.

Jusqu'ici réservé aux jeunes de la grande section de maternelle aux classes de 3<sup>e</sup> des collèges, le bénéfice de cette mesure est désormais étendu, d'une part aux lycéens et, d'autre part, aux jeunes âgés de moins de 18 ans au 31 août 2010 qui ne perçoivent pas de salaire.

### **Des conditions d'utilisation élargies**

Dans le même temps, le Conseil municipal a également décidé de favoriser l'apprentissage de la natation, ainsi que la pratique des sports aquatiques en élargissant les conditions d'utilisation de ces bons. Ainsi, cette mesure permet

désormais de financer l'acquisition de cartes d'accès à la piscine d'Ozoir-la-Ferrière, ainsi qu'auprès de certains clubs sportifs\*.

Pour la majorité des bénéficiaires, les bons culturels et sportifs ont été distribués en début d'année scolaire par l'intermédiaire des établissements d'enseignement.

Néanmoins les jeunes qui remplissent les conditions d'attribution et qui n'auraient pas reçu ces documents sont invités à prendre rapidement contact avec le service des affaires scolaires.

**\*Renseignements  
auprès du service  
des affaires scolaires  
Mairie annexe  
01 64 42 83 33 ou  
[enfance.scolaire@mairie-gretz.fr](mailto:enfance.scolaire@mairie-gretz.fr)**

### **Les délibérations, le Conseil Municipal :**

**Vote** les comptes administratifs 2008 de la commune et du service d'assainissement ainsi que l'affectation des résultats **Vote** les comptes de gestion de l'exercice 2008 de la commune et du service d'assainissement **Vote** la décision modificative n°1 au budget de la commune **Autorise** la création, à compter du 1er juillet 2009, d'un poste d'agent de maîtrise ainsi que le versement du régime indemnitaire correspondant **Autorise** le Maire à demander la prolongation d'une année de la durée du contrat régional **Autorise** le Président du syndicat intercommunal de collecte et traitement des eaux usées de Presles, Touman-en-Brie et Gretz-Armainvilliers, à présenter le dossier de demande de subvention au titre de la prime AQUEX pour l'année 2008 **Décide** de reconduire, pour l'année scolaire 2009/2010, le dispositif permettant de subventionner l'acquisition d'une carte « Imagine R » au bénéfice des collégiens et lycéens de la commune et fixe à 115,40 euros la participation de la ville **Décide** de renouveler la convention de restauration passée entre la commune et le collège Hutinel **Décide**, pour l'année scolaire 2009/2010, de continuer à attribuer aux enfants de la commune scolarisés de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> dans les établissements secondaires (publics ou privés), ainsi qu'à ceux scolarisés en section CAP des lycées d'enseignement professionnel un bon d'achat de fournitures scolaires dont la valeur a été fixée à 27 euros **Décide**, pour l'année scolaire 2009/2010, de continuer à faire bénéficier les élèves de deux classes de l'école Georges Travers d'une activité équitation **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter le retrait de la commune du Syndicat mixte d'études et de programmation d'Armainvilliers (SMEPA) **Autorise** Monsieur le Maire à demander au Préfet de Seine-et-Marne de fixer par arrêté le périmètre du projet de communauté de communes entre les villes de Férolles-Attilly, Lésigny, Gretz-Armainvilliers et Ozoir-la-Ferrière (voir page 7).

## Conteneurs à ordures ménagères

# LE REMPLACEMENT DÉSORMAIS PAYANT

Seule collectivité membre du SIE-TOM à avoir pris cette décision importante en matière de salubrité publique, la commune a doté gratuitement chaque foyer d'un conteneur à ordures ménagères adapté à ses besoins. Depuis 2001, outre cette dotation initiale, la ville assurait également la maintenance et le remplacement à titre gracieux des équipements détériorés ou volés. Aujourd'hui, face aux très nombreux abus constatés, le conseil municipal a décidé :

→ de mettre fin au remplacement gratuit des conteneurs. Désormais, seules la première dotation (en cas de construction neuve) et la maintenance (réparation ou remplacement des couvercles et des roues des équipements fournis par la commune) seront prises en charge par la ville.

→ de permettre aux Gretzois intéressés de bénéficier des conditions financières intéressantes obtenues par la commune pour l'achat de ces équipements. En conséquence, des conteneurs sont désormais mis à votre disposition au tarif fixé par le Conseil municipal et publié ci-dessous.

Nous vous engageons à utiliser cette possibilité d'acquérir, pour un coût inférieur à celui pratiqué dans le commerce, ces conteneurs identiques à ceux actuellement utilisés. En effet, outre le fait que le matériel sélectionné présente l'avantage d'être robuste et parfaitement adapté à la collecte automatisée, la commune continuera à assurer, à titre gracieux, la maintenance de ces modèles.

### LE CONSEIL MUNICIPAL ACCUEILLE UN NOUVEAU MEMBRE



Madame Dominique Porte

Suite à la démission, pour convenances personnelles de Madame Valérie Maze, élue sur la liste « Union gretzoise » en mars 2008, Madame Dominique Porte a été installée dans les fonctions de conseillère municipale lors de la réunion de rentrée du Conseil municipal.

	Foyer de 1 à 4 personnes	Foyer de 4 personnes et plus
Modèles de conteneurs disponibles et conseillés	120 litres	240 litres
<b>TARIFS</b>	37 euros	49 euros

### Les délibérations, le Conseil Municipal :

◆ **Autorise** la signature de la délégation de service public de l'assainissement ◆ **Vote** la diminution de la surtaxe communale assainissement portée à 0,40 euro/m<sup>3</sup> ◆ **Autorise** la signature avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne d'une nouvelle convention d'objectifs et de financement relative à l'accueil des jeunes enfants ◆ **Vote** le remboursement aux communes de Roissy-en-Brie et Ozoir-la-Ferrière des frais induits par la scolarisation en classes d'intégration scolaire spécialisées de 6 écoliers gretzois ◆ **Décide** d'accorder aux écoles élémentaires Victor Hugo et Leclerc les subventions nécessaires à l'organisation de classes de découverte ◆ **Fixe** le montant de la participation des familles pour les classes de découverte 2009-2010 ◆ **Vote** les tarifs de reproduction et d'envoi éventuel des documents administratifs communicables.



## Accueil du "Hérisson"

### LES JEUNES DÉJÀ COMME CHEZ EUX !

**Bien connue des Gretzois, la très dynamique association Le Hérisson travaille afin de favoriser l'épanouissement et l'insertion des jeunes atteints d'un handicap. Désormais dotée par la commune d'un espace d'accueil agréable, elle diversifie ses activités...**

Pas de doute, les animateurs de l'association «le Hérisson» savent ce qu'ils veulent !

Présente auprès des familles confrontées au handicap d'un enfant, très investie dans les actions de sensibilisation du public qui contribuent à faire évoluer le regard des «valides»

dont la maladresse peut vite tout compliquer, la petite équipe de bénévoles multiplie également les actions destinées à favoriser l'insertion sociale et l'épanouissement des jeunes handicapés à travers des loisirs qui leur permettent de s'exprimer, de développer leur potentiel et leur autonomie.

Séduits par la diversité des activités proposées, qui font une large place aux sorties et échanges culturels, les adolescents sont aujourd'hui nombreux à répondre régulièrement aux invitations de l'association.

Il y a quelque temps, forte de 10 années d'expérience et de son succès, l'équipe du Hérisson, s'est lancée un nouveau défi : renforcer son action en créant un lieu d'accueil et de rencontre permettant aux jeunes de rompre leur isolement en se retrouvant en dehors des structures médico-éducatives qu'ils ont l'habitude de fréquenter.

Début 2009, c'est auprès de la commune qui a mis à disposition un appartement d'environ 60 m<sup>2</sup> que l'association trouve l'aide nécessaire pour faire aboutir ce projet.

Après des travaux de mise aux normes et d'embellissement réalisés par la ville, le local est rapidement aménagé par les bénévoles de l'association qui y accueillent désormais, deux samedis par mois et une partie des vacances scolaires, des groupes d'une dizaine d'adolescents et de jeunes adultes souffrant d'un handicap mental ou physique.

Aujourd'hui, après seulement quelques semaines de fonctionnement, il suffit de pousser la porte pour le constater : bavardages entre copains ou lecture dans le coin détente meublée avec soin, activités manuelles ou informatique dans la salle dédiée, déjeuners animés, cours de djembé ou ateliers d'expression corporelle sous le préau de l'école toute proche ... l'association est rapidement parvenue à créer un espace, unique dans la région, où les jeunes prennent visiblement beaucoup de plaisir à se retrouver !



Le 18 septembre dernier, lors de l'inauguration du « local », Corinne Canitrot, présidente de l'association et adjointe au Maire chargée de la petite enfance et des personnes handicapées ainsi que les membres du bureau ont accueilli Jean-Paul Garcia, Guy Geoffroy, Député de la circonscription, ainsi que les nombreux partenaires de l'association.

**Association Le Hérisson**  
4 rue Lamartine

**Téléphone : 06 62 80 20 22**

**Courriel : [asso.herisson@free.fr](mailto:asso.herisson@free.fr)**

**Site internet : <http://asso.herisson.free.fr>**



Ozoir-la-Ferrière, Lésigny, Gretz-Armainvilliers et Férolles-Attilly

## LE PÉRIMÈTRE DU PROJET EST ARRÊTÉ

**L'accord du Préfet de Seine-et-Marne sur le périmètre du projet de création d'une communauté de communes entre notre ville et celles d'Ozoir-la-Ferrière, Lésigny et Férolles-Attilly constitue une étape importante dans la procédure administrative.**

Dans notre dernière édition, nous évoquions la possibilité pour la commune de s'associer à d'autres collectivités au sein d'un nouvel espace de projets et de solidarité.

Ce dossier important pour les Gretzois était porté à l'ordre du jour du Conseil municipal du 24 juin dernier.

À cette occasion, conformément à la procédure prévue par les textes, les élus gretzois ont proposé au Préfet de Seine-et-Marne un périmètre de consultation pour ce projet de communauté de communes qui

pourrait regrouper les villes de Gretz-Armainvilliers, Ozoir-la Ferrière, Férolles -Attilly et Lésigny

Jugé pertinent, ce périmètre a été validé par le représentant de l'État le 10 juillet dernier. À compter de cette date, les villes candidates disposent d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur les suites à donner au processus engagé.

### Les études et la concertation se poursuivent

Pour alimenter ce débat sur la construction de l'intercommunalité, les conseils municipaux des communes concernées ont mandaté un bureau d'études spécialisé chargé d'accompa-

gner leur réflexion. Une étude a débuté à l'automne dernier et ses conclusions définitives seront connues prochainement.

Venant en complément de la concertation engagée avec les élus au niveau intercommunal et qui a déjà permis de définir les domaines ou l'intervention de la future communauté de communes pourraient s'avérer pertinente, cette analyse complémentaire qui porte notamment sur l'impact institutionnel, financier et fiscal permettra de se prononcer en parfaite connaissance de cause sur la participation de notre commune à la création de cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

### Les domaines dans lesquels la future communauté de communes pourrait disposer de compétences :

#### Domaines d'intervention obligatoire :

- ◆ Aménagement de l'espace communautaire
- ◆ Développement économique

#### Domaines d'intervention optionnels ou facultatifs :

- ◆ Protection de l'environnement et du cadre de vie
- ◆ Logement et habitat
- ◆ Equipements culturels et sportifs
- ◆ Action sociale
- ◆ Transports
- ◆ Voirie d'intérêt communautaire
- ◆ Sécurité des biens et des personnes

# RÉTROSPECTIVE



Sur toute la gamme...

## L'ÉTÉ A DÉBUTÉ EN MUSIQUE

### Un bel hommage...

C'est en pensant à Jean-Michel Marsac, qui fut leur ami et un Président très apprécié, que les musiciens du Carillon Gretzois (désormais rebaptisé Gretz'Harmony) avaient sorti leurs instruments en ce samedi 14 juin.

Débuté par une brève et émouvante allocution du nouveau président de l'association, Philippe Tonnelier, le concert consacré à l'interprétation de musiques de variétés et de bandes musicales de films célèbres a rassemblé un public fidèle et de nombreux élus gretzois qui avaient tenu à s'associer à cet hommage émouvant.



### La Fête de la musique dignement célébrée

La commune a fêté en musique l'arrivée de l'été avec deux manifestations organisées dans le cadre de la Fête de la musique.

Orchestrée par l'Amicale du personnel communal, la soirée du 20 juin, fut appréciée par un public chaleureux et familial qui, entraîné par des airs de disco et de variétés interprétés par Gretz'Harmony, s'est spontanément joint à la retraite aux flambeaux. Puis, comme c'est désormais de tradition, la soirée s'est poursuivie au Parc du Mesnil autour d'un barbecue et des feux de la Saint Jean.

Le dimanche 21 juin, la Maison de la Culture et des Loisirs a accueilli la première édition de l'animation Jazz à Gretz organisée par la municipalité. Invités pour animer cet après-midi musical, Tony Diamond et Jacques Pailhès puis Philippe Audibert et son quintet ont proposé un programme varié composé d'interprétations de grands standards et d'une évocation très réussie d'une partie des carrières de deux géants du jazz, Sydney Bechet et Lister Young.

## Handball

### SUCCÈS POUR LE TOURNOI HAND'ÉOLE

Avec plus de 250 enfants et 24 équipes, la première édition du tournoi Hand'Eole, qui s'est déroulée le dimanche 28 juin au stade du Val des Dames, a remporté un vif succès. La compétition sur herbe au nom particulièrement symbolique pour notre ville (il honore l'avion piloté par Clément Ader à Gretz en 1890) a été favorable aux jeunes joueurs du SCGT qui ont remporté le tournoi dans les deux catégories, moins de 10 ans et moins de 12 ans.

Avec cette belle rencontre, organisée grâce à la participation des nombreux bénévoles de la section, le SCGT Handball a clos avec panache une saison déjà couronnée de nombreux titres. Rendez-vous a été donné l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette compétition qui a visiblement conquis les très nombreux clubs venus de toute l'Île-de-France.



## Noces d'or

**50 ANS APRÈS... C'EST TOUJOURS « OUI » !**

**Cet été, à l'occasion de la célébration de leurs noces d'or, deux couples gretzois ont retrouvé le chemin de l'hôtel de ville pour renouveler le serment nuptial qu'ils avaient prononcé dans cette même salle... en 1959 !**

### **Noces d'or de Monsieur et Madame Paul De Biasi**

Le 6 juin, c'est au Maire, Jean-Paul Garcia, qu'est revenu l'honneur d'accueillir M. et Mme Paul De Biasi pour célébrer cette cérémonie toujours émouvante au cours de laquelle furent évoqués quelques souvenirs de la vie de ce couple bien connu des Gretzois.

Native de la commune, c'est en 1956 qu'Émilienne rencontre son futur époux (un Trésifontain) au bal de chez Paulo Leclerc, lieu de détente alors incontournable pour la jeunesse des environs. Après des débuts à priori « un peu orageux » dont chacun d'eux se souvient aujourd'hui avec malice, M. et Mme Debiasi s'installent à Gretz où ils ont toujours vécu, travaillé et eu la joie de fonder une famille avant de profiter d'une retraite heureuse.



### **Noces d'or de Monsieur et Madame Domingo Martin**

Le 1<sup>er</sup> août, ce fut au tour de Gérard Choulet, premier adjoint au Maire, de recueillir de la part de “Doumé et Nadette”, une nouvelle preuve d'amour et de fidélité.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence des trois filles du couple, Olivia, Valérie, Sophie et de Jérémi, leur petit fils, a été largement consacrée à l'évocation de la passion de Monsieur pour... le football qui a rythmé la vie de la famille depuis leur rencontre sur un terrain de sport, évidemment !



Après une carrière professionnelle commune consacrée à la gestion de l'entreprise fondée par le père de Madame, tous deux profitent aujourd'hui d'une retraite paisible qui laisse à Monsieur tout le loisir de suivre les rencontres de l'équipe fanion du SCGT football et à Bernadette le temps nécessaire pour cultiver son jardin !

# RÉTROSPECTIVE



## Manifestations patriotiques DE GRETZ A VILLENEUVE...

Dimanche 30 août, en marge des cérémonies de commémoration de la libération du territoire qui se sont déroulées à Gretz dans le courant de la matinée, la commune a organisé la célébration du 65e anniversaire du drame de Villeneuve-Saint-Denis en hommage aux onze membres des Forces Françaises de l'Intérieur fusillés au matin du 25 août 1944.

Toujours empreinte d'une émotion certaine, cette cérémonie, agrémentée d'une prestation de Gretz'Harmony unanimement saluée, s'est déroulée en présence de Nicole Bricq, sénatrice de Seine-et-Marne, de Jean-Paul Garcia, Conseiller général du canton et de Gérard Debout, Maire de Villeneuve-Saint-Denis, organisateurs de la manifestation ainsi que Jean-Claude Martinez, adjoint au Maire de Favières. Parmi la nombreuse assistance figuraient également des représentants de l'État, de l'armée, de la police, de la gendarmerie et des sapeurs pompiers et de l'ONF, des élus de Gretz et de nombreuses communes voisines ainsi que des membres des associations d'anciens combattants, toujours nombreux à s'associer à cet hommage.



## Exposition de peinture

### LES GRETZOIS ONT DU TALENT !

Cette année, les membres de l'association du personnel communal, organisateur de la brocante qui se déroule chaque automne au Val des Dames, avaient tenu à innover en proposant également une exposition de peinture organisée dans les deux salles du rez-de-chaussée du château. Pour cette première édition, sept peintres gretzois avaient répondu à l'invitation.

Ainsi, dimanche 20 septembre, si les chineurs étaient bien au rendez-vous dans les allées du parc, le public était également venu

nombreux rencontrer ces artistes visiblement ravis de faire partager leur passion !

Les exposants 2009 : Claudine Lachaume, Claudine Delaunay, Christiane Urbain, Marie Zoldan, Marc Fardin, Samuel Bourdalet, Christian Doulet.

## Nostalgie...

### C'ETAIT COMMENT L'ECOLE ... AVANT

Si blouses grises et culottes courtes furent longtemps de rigueur, l'école, à l'image de notre société, a bien changé au fil du siècle dernier ! Pour s'en convaincre, il suffisait de s'attarder un instant sur les photos de classes réunies pour fêter les 150 ans de l'école Leclerc et exposées à la salle Rothschild les 25, 26 et 27 septembre dernier.

Débutée modestement en février dernier dans le cadre du salon philatélique avec la présentation de quelques clichés, l'initiative a rapidement suscité l'intérêt des Gretzois ravis de se confronter au défi lancé par les organisateurs et qui consistait à mettre un nom sur chacun de ces milliers de visages enfantins ! Suite à l'appel lancé, ce sont au final près de 300 photographies, dont la plus ancienne datait de 1903, qui ont pu être retrouvées et présentées à un public venu en famille évoquer de vieux souvenirs d'enfance.



## Rentrée studieuse... **POUR 945 ÉCOLIERS !**

*Malgré une météo décidée à nous rappeler à sa manière que les vacances sont désormais bel et bien terminées, les écoliers gretzois ont débuté cette année scolaire dans la bonne humeur. L'occasion de faire le point sur cette rentrée 2009/2010 et sur l'action de la commune dans ce domaine prioritaire.*

Préparée de longue date par la commune et par les enseignants qui furent les premiers à retrouver le chemin de l'école pour mettre au point les derniers détails, la rentrée scolaire 2009-2010 s'est déroulée dans de bonnes conditions.



### **La ville obtient l'ouverture de deux classes**

Cette année, les écoles de la commune accueillent 945 enfants dont 579 scolarisés à l'école élémentaire et 366 dans les classes de maternelles, soit 10 élèves supplémentaires dans cette seconde tranche d'âge. Après l'importante augmentation constatée à la rentrée dernière, les effectifs 2009 sont donc globalement stables. Néanmoins, le travail de concertation régulier conduit avec l'inspection académique et la légère augmentation des effectifs ont permis d'obtenir, dès le 3 septembre, l'ouverture de deux classes supplémentaires (école maternelle Georges Travers et groupe

scolaire Leclerc en élémentaire). Suite à cette décision, les effectifs moyens par classe s'établissent à 26 enfants en maternelle et à 24 écoliers en élémentaire.

### **Des conditions d'accueil et d'études favorables**

Si l'éducation relève de la compétence exclusive de l'État, il n'est pas inutile de rappeler que la loi confie aux collectivités territoriales la responsabilité du fonctionnement des établissements d'enseignement. À ce titre, la commune assure la construction, l'entretien et le fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires. De son engagement dépend donc, en partie, le bien-être des écoliers.

C'est pourquoi, de longue date, la municipalité a choisi de placer ce secteur au cœur de ses priorités et accorde, chaque année, aux établissements scolaires une dotation de fonctionnement confortable fixée à environ 48 euros par écolier.

À cette aide directe viennent s'ajouter la prise en charge des transports, l'attribution d'un bud-

get dédié aux sorties, l'équipement des écoles (en informatique notamment) et, bien-sûr, les moyens humains mobilisés. Aujourd'hui, hors services périscolaires, trente agents communaux sont affectés dans les écoles gretzoises, dont un agent spécialisé pour chaque classe de maternelle, ce qui constitue un effort réel de la part de la collectivité qui, en la matière, n'est soumise à aucune contrainte.

Enfin, pour faire des écoles gretzoises des lieux de vie agréables, la commune attache une importance particulière à la qualité de son patrimoine scolaire. Ainsi, après les importants travaux réalisés sur les bâtiments scolaires au cours des 20 dernières années (reconstructions des maternelles Georges Travers et Leclerc, réhabilitation lourde de l'école élémentaire Leclerc, par exemple), la ville a adopté un programme d'entretien et d'embellissement pluriannuel. C'est dans ce cadre que sont réalisés chaque été les travaux qui assurent aux écoliers et aux enseignants des conditions d'accueil et d'études favorables.

Les interventions 2009 ont concerné :

⇒ **À l'école élémentaire**

**Georges Travers :**

la réfection du faux plafond du préau réalisée avec des matériaux assurant une isolation thermique et une correction acoustique adaptée à l'utilisation par les enfants, la construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la réparation des dégâts importants causés par les intempéries de l'hiver dernier sur l'accès réservé aux enseignants.

⇒ **Au groupe scolaire Leclerc :**

le réaménagement de la cour d'accueil de l'école destiné, d'une part, à rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite et, d'autre part, à faciliter l'accès des familles à l'école maternelle.



## C'est aussi ça l'école !

Escapade en montagne, apprentissage de l'équitation et de natation, mini-classes d'environnement ou initiation au golf... au-delà de ces compétences obligatoires, la commune a décidé de prendre en charge un certain nombre d'activités.

Ainsi, en 2009, sur la base du volontariat des instituteurs et dans le cadre du soutien qu'elle apporte aux projets pédagogiques portés par les équipes enseignantes, la ville interviendra notamment en :

⇒ poursuivant son effort en faveur de l'apprentissage de la natation et ce malgré le désengagement brutal du Conseil général de Seine-et-Marne qui, courant août, a décidé sans aucune concertation de supprimer l'aide à la natation scolaire qu'il accordait aux communes Seine-et-Marnaise depuis près de 30 ans ;

⇒ participant à l'organisation de classes de découverte en montagne. En 2009, celles-ci concerneront trois classes de CM2 des écoles Victor Hugo et



Leclerc. Concernant cette activité, la commune octroie une subvention par classe et adopte pour le calcul de la participation des familles un tarif modulé en fonction des ressources et de la composition du foyer ;

⇒ finançant, en remplacement de la classe de découverte, le projet d'apprentissage de l'équitation au bénéfice de deux classes de l'école Georges Travers ainsi qu'un cycle d'initiation au golf pour les élèves les plus âgés ;

⇒ proposant, comme c'est la tradition, l'organisation de mini-classes d'environnement aux enseignants chargés des classes de CM1 de toutes les écoles gretzoises.

De bien agréables perspectives pour les écoliers gretzois et autant de bonnes raisons d'aimer l'école !



## Bus municipal **ROULEZ JEUNESSE !**

Nouveau cartable, nouvel instituteur... nouveau car ! La commune vient d'acquérir un véhicule de transport en commun d'une capacité de 54 places destiné à remplacer le minibus, vieillissant et dont la capacité limitait les possibilités de déplacements. Acheté d'occasion, ce car de tourisme moderne, doté d'équipements de sécurité et de confort performants dont des ceintures (ce qui contrairement à une idée reçue n'est pas aujourd'hui obligatoire), sera désormais utilisé pour l'organisation des sorties scolaires et les besoins de l'accueil de loisirs.



## Pour le collège : **DES DICTIONNAIRES TOUT NEUF !**

Fin juin et en prévision de la poursuite de leurs études, les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire offert par la municipalité. Cette année, c'est au total une centaine d'ouvrages qui a été distribuée par le Maire, Jean-Paul

Garcia accompagné pour l'occasion par Claude Mongin, adjoint au maire, et de plusieurs élus de la commission des affaires scolaires.

## Complexe dédié à l'enfance : **LES TRAVAUX AVANCENT**

Implanté sur une parcelle de quatre hectares située dans le quartier de Bois Vignolles, à proximité du stade communal, le futur complexe dédié à l'accueil de l'enfance sort de terre. Moderne et fonctionnel, cet équipement d'une superficie de 1580 m<sup>2</sup> abritera, dès la rentrée prochaine, le service de restauration collective et l'accueil de loisirs.



## En chiffres : **L'AIDE AUX FAMILLES**

⇒ Bons culturels et sportifs (valeur unitaire de 20 euros) remis aux familles, à raison de 2 bons par enfant : 2030 (concernant ce dispositif, voir les nouvelles conditions d'attribution et d'utilisation en page 4)

⇒ Bons de fournitures scolaires (valeur unitaire de 27 euros) distribués aux collégiens : environ 400.

⇒ Cartes de transport « IMAGINE'R » subventionnées par la commune à hauteur de 115,40 euros par bénéficiaire : environ 500.

# CADRE DE VIE



## Environnement

### ÉLAGAGE : EN ÉTÉ AUSSI...

La campagne d'élitage des arbres d'alignement qui s'est déroulée courant juillet a pu surprendre certains d'entre-vous... Et pourtant, rien d'inquiétant ou de saugrenue dans cette pratique dite de la « taille en vert » qui, réalisée en période estivale, permet aux élagueurs d'intervenir sur les jeunes rameaux dont la cicatrisation est plus rapide en cette période de l'année. Pratiquée en alternance avec la taille hivernale, d'ordinaire privilégiée par la commune, cette technique permet de soigner l'esthétique des alignements et de répondre aux contraintes multiples qui s'imposent en milieu urbain : dégagement des réseaux aériens et de l'éclairage public, visibilité de la signalisation routière...



### CARTON ROUGE !

Triste spectacle en ce dimanche 14 juin au matin, où les Gretzois à l'instar des services municipaux, n'ont pu que constater, dans plusieurs quartiers de la commune, la destruction de massifs de fleurs d'été plantés seulement quelques jours auparavant. Cet acte de malveillance condamnable et coûteux a obligé les équipes à renouveler ces plantations et la commune à abonder d'autant le budget dédié au fleurissement... Regrettable !

## Maison de la Culture et des Loisirs

### LA RÉNOVATION INTÉRIÈRE EST TERMINÉE

Après les importants travaux entrepris sur l'enveloppe du bâtiment dans le courant de l'été 2008 (couverture et ravalement extérieur), la rénovation de la Maison de la Culture et des Loisirs s'est poursuivie durant l'été avec la réalisation de travaux à l'intérieur de cet équipement polyvalent très sollicité tant par les associations que par la commune qui l'utilisent pour l'organisation de nombreux événements.

Remplacement ou rénovation des menuiseries, réfection du parquet de la scène, travaux de peinture et remplacement du faux plafond à correction acoustique afin d'améliorer les performances techniques de cet espace et donc le confort des utilisateurs, les entreprises se sont succédé afin de livrer dans les temps, une salle agréable et désormais totalement accessible aux personnes à mobilité réduite.





## CADRE DE VIE

### Hôtel de ville

#### LES TRAVAUX SONT ACHEVÉS

Acquise par la commune en 1925, la villa des Lierres abrite l'administration communale depuis cette date.

Rénové et restructuré une première fois en 1975, lors de la construction de la mairie annexe et de La Poste, ce bâtiment n'avait, depuis lors fait l'objet d'aucun gros travaux. Débuté en 2007 avec l'extension des locaux dans la mairie annexe, le programme de rénovation devenu totalement indispensable tant pour offrir aux visiteurs un accueil agréable que pour assurer la pérennité de ce patrimoine, s'est achevé cet été.

Ainsi, en complément des interventions réalisées les années précédentes qui avaient permis de traiter les espaces de travail, la commune a procédé à la rénovation du hall, des circulations et de l'escalier qui, malgré son très mauvais état, a heureusement pu être conservé et réhabilité dans l'esprit d'origine.

#### LE RETOUR DU RENARD ...

Peut-être l'avez-vous remarqué ? Le Renard a retrouvé son fidèle ami le Petit Prince au pied du kiosque érigé dans les jardins de la mairie. En effet, partie intégrante de l'œuvre réalisée par Monsieur Anies, artiste sculpteur gretzois, pour célébrer l'arrivée du troisième millénaire, ce personnage très symbolique du roman d'Antoine de Saint Exupéry avait disparu, victime d'actes de vandalisme successifs et d'une tentative de vol. Solidement fixé à la plaque commémorative de cet événement, il a aujourd'hui retrouvé sa place.



### Équipements sportifs

#### LES TENNIS TOUT PROPRES

Les quatre courts de tennis communaux ont fait cet été l'objet d'une opération de démaillage et de nettoyage en profondeur. À cette occasion, des problèmes de structure importants, qui nécessiteront des travaux de rénovation, ont été constatés.

#### LE VESTIAIRE DU VAL DES DAMES RAVALÉ

Au vestiaire du stade du Val des Dames, la commune a procédé à la rénovation du ravalement ainsi qu'au démaillage et au nettoyage de la couverture. Ces travaux ont été réalisés conformément aux réglementations les plus strictes en matière de protection de l'environnement.



# CADRE DE VIE



## À l'uranoscope TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT PRINCIPAL

Après les travaux d'extension et les aménagements extérieurs livrés à l'automne 2008, la commune a traité l'extérieur du bâtiment principal. Le ravalement de cette partie ancienne, construite en 1988 et qui abrite notamment la coupole d'observation, a été rénové.



## Sur la voirie RUE DE PARIS

Rue de Paris, à hauteur du ru de la Buronnerie, la Direction des ouvrages d'art du Conseil général de Seine-et-Marne est intervenue pour rénover le mur de soutènement de la voirie dont il est propriétaire. En effet, probablement érigé au début du siècle dernier, celui-ci présentait depuis quelques temps des désordres importants.

À la demande de la commune qui souhaitait préserver l'aspect ancien de cet ouvrage, le mur a été reconstruit en pierres. L'opération a également permis d'élargir le trottoir d'une vingtaine de centimètres, ce qui, sans être totalement satisfaisant, constitue déjà une amélioration par rapport à la configuration d'origine. La mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité

réduite de cet espace public, qui implique une restructuration de la chaussée, sera traitée dans le cadre d'un contrat triennal de voirie actuellement en cours de préparation.

## APRÈS LES RIGUEURS DE L'HIVER... PLACE AUX TRAVAUX

Nous l'évoquons dans notre édition du printemps, les intempéries de l'hiver dernier ont eu d'importantes répercussions sur l'état de la voirie communale, notamment en raison de l'impossibilité d'imposer des barrières de dégel sur certains axes empruntés par les véhicules de transport en commun. Face à ce constat, il a été nécessaire d'adapter le programme initialement prévu afin de pouvoir intervenir rapidement sur les sites les plus sensibles. Ont ainsi été traités :

- ⇒ la rue Thiers
- ⇒ le boulevard Romain Rolland
- ⇒ les avenues Buffon, d'Armainvilliers, des Fresnes, des Chênes, du Rêve de Chevry
- ⇒ l'allée de la Forêt

Adapté pour réaliser ces interventions urgentes, le budget consacré aux travaux de voirie atteindra 200 000 euros en 2009.





ZOOM

Devenir sapeur-pompier

## DU RÊVE DE GOSSE AU FEU DE L'ACTION

**Implanté à Tournan-en-Brie, le centre de secours dont dépend la commune recrute des volontaires et prépare l'avenir en créant une section de jeunes sapeurs-pompiers.**

### **Pourquoi pas vous ?**

Le centre de secours de Tournan-en-Brie rayonne sur 8 communes et un bassin de vie de 25 000 habitants. Chaque année, les 13 sapeurs pompiers professionnels et les 37 volontaires qui composent l'effectif interviennent environ 2 000 fois pour accomplir les missions de service public qui leur incombent : secours d'urgence aux personnes, lutte contre l'incendie, mais également prévention des risques en matière de sécurité civile.

### **Le centre recrute des volontaires**

Aujourd'hui, afin de faire face, d'une part, à l'évolution significative du nombre des interventions (en hausse de 3,5% en moyenne sur les dernières années), et, d'autre part, aux mouvements liés à la mobilité professionnelle, le Service Dé-

partemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS), recrute des pompiers volontaires pour le centre tournanais.

Responsable du site depuis seulement quelques mois, le major Franck Schmitz, très motivé, s'est fixé un objectif ambitieux : l'intégration d'une quinzaine de nouvelles recrues, de préférence domiciliées sur le territoire couvert par l'unité.

Recrutés entre 17 et 45 ans, sur entretien, après examen médical et vérification de la condition physique, les volontaires sont habilités à se rendre sur le terrain après une formation de base de 30 jours (répartie sur une période d'environ 1 an en fonction des disponibilités de chacun).

Indemnisés à la vacation, ils intègrent alors le roulement des gardes dans le cadre d'un système souple permettant de s'adapter aux contraintes familiales et professionnelles, ces dernières pouvant d'ailleurs être allégées par la signature d'une convention avec l'employeur.

### **Une école pour préparer l'avenir**

Quel enfant n'a pas un jour rêvé de devenir pompier ! Aujourd'hui, avec la création, d'une section de

jeunes, ce rêve peut devenir réalité... au moins pour les plus motivés, disposés à y consacrer la quasi totalité de leurs mercredis après-midi.

Car, contrairement à une idée reçue, c'est bien avant tout de motivation, de sens du civisme et de capacité à s'adapter à un système nécessairement structuré dont il est question, même si, en effet, l'activité requiert une bonne santé et quelques aptitudes sportives.

Recrutés entre 13 et 17 ans, les jeunes (garçons et filles) bénéficient d'un programme de formation varié (sport, secourisme, manoeuvres, instruction civique...) qui leur permet d'acquérir des compétences mais également des qualités humaines utiles tout au long de la vie.

Au terme de cursus d'une durée de 4 ans, les jeunes recrues, immédiatement opérationnelles, peuvent intégrer le corps des volontaires et, s'ils le souhaitent, se présenter avec des atouts majeurs, au concours interne qui ouvre la porte de la carrière de professionnel...

**Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous désirez rencontrer le responsable du centre, n'hésitez pas à contacter le major Franck SCHMITZ qui se tient à votre entière disposition pour répondre à vos interrogations et vous faire partager sa passion ! par téléphone au 01 64 84 50 60 ou par courriel : [chef-ci-tournan@sdis77.fr](mailto:chef-ci-tournan@sdis77.fr)**

## EN BREF

### Aide aux victimes – Accès au droit **LES AVOCATS MELUNAIS MOBILISÉS**

Vous êtes victime ou vous êtes face à une situation difficile et choquante ? Les avocats du barreau de Melun ont créé une antenne pour l'assistance et la défense des victimes à laquelle vous pouvez vous adresser afin de rencontrer un avocat qui vous recevra gratuitement dans le cadre d'un accueil individuel et spécialisé.

**Informations et rendez-vous  
au 0 800 20 20 77 (appel gratuit)**

### **PERMANENCES DE LA FNATH**

L'association a pour objet la défense de tous les accidentés de la vie, des malades, invalides ou handicapés. Forte de près de 200 000 adhérents et de leur solidarité, l'association peut vous guider, vous conseiller et vous défendre.

**Permanence en Mairie annexe - salle n°1  
Chaque premier vendredi du mois de 18h à 19h30**

### **LE SEXTANT TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION**

L'équipe du Sextant, composée de professionnels de santé, de travailleurs sociaux, d'enseignants et de juristes apporte son aide aux personnes rencontrant des difficultés juridiques ou sociales.

**Pour joindre l'association : 01 64 40 81 13  
Accueil le mardi de 14 heures à 17 h 30,  
en mairie annexe, bureau des permanences**

### *Tranquillité vacances* **DES HABITATIONS SOUS BONNE GARDE!**

L'opération « tranquillité vacances » 2009 continue de susciter l'intérêt des vacanciers Gretzois. Tout au long de l'été, ce sont plus d'une centaine de résidences qui ont ainsi bénéficié de la surveillance gratuite assurée par la police nationale et la police municipale. Aucune infraction n'est à déplorer sur les biens concernés.



### *Du côté des tout-petits...* **LES GROUPES DE PAROLE ONT REPRIS**



La Maison de la petite enfance accueille les parents (ou grands-parents !) un samedi matin par mois dans le cadre de groupes de parole ou d'ateliers portant sur différents thèmes tels que l'apprentissage de la propreté, la nutrition,...

L'accès à ces ateliers est gratuit et ouvert à toutes les familles gretzoises. N'hésitez pas à vous renseigner.

**Maison de la petite enfance  
Espace Carmen Carpentier - 1 rue Thiers  
Téléphone : 01 64 42 03 18  
(le matin de préférence)  
Courriel : creche@mairie-gretz.fr**

### *Accueil des nouveaux habitants* **IL N'EST PAS TROP TARD!**

Comme annoncé dans un précédent numéro de L'écoute gretzoise, la commune organisera désormais chaque année, une réunion d'accueil des nouveaux habitants. Pour 2009, cette rencontre aura lieu prochainement. Si vous venez d'emménager à Gretz et que vous souhaitez être associé à cette initiative : faites-vous connaître !

**Secrétariat du Maire  
Téléphone : 01 64 48 83 06**

### *Numérotation des propriétés* **PENSEZ À VOS VISITEURS!**

L'absence de plaques de numérotation constatée sur quelques propriétés complique le travail de certains professionnels qui ont à identifier votre domicile (livreurs, agents des services publics...). Aussi, nous vous conseillons, d'une part, de procéder à la numérotation de votre habitation si cela n'est pas encore fait et, d'autre part, de veiller à maintenir ce marquage bien visible.

## Mini-motos et mini-quads

### VOUS DEVEZ LES DÉCLARER

Depuis le 2 juin 2009, les engins motorisés non soumis à réception (donc non autorisés à circuler sur la voie publique) et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/h doivent être déclarés auprès du Ministère de l'Intérieur. Cette déclaration entraîne la délivrance d'un numéro d'identification.

Cette démarche peut être effectuée soit sur Internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)) ou par courrier à l'aide du formulaire Cerfa n°13853\*01 disponible auprès de la Préfecture ou sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr).

Attention : ne pas s'acquiescer de cette formalité vous expose à une amende de 4e catégorie pouvant atteindre 750 euros !

## Chiens dangereux ou mordeurs

### ATTENTION AUX NOUVELLES OBLIGATIONS

Outre les obligations imposées par la loi depuis 1999, les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1e ou 2e catégorie doivent satisfaire aux dispositions suivantes avant le 31 décembre 2009 :

- ⇒ soumettre les chiens âgés de plus de 8 mois à une évaluation comportementale (liste des vétérinaires agréés disponible en mairie) ;

⇒ suivre une formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation d'aptitude (liste des personnes habilitées à délivrer ce document disponible en mairie) ;

⇒ faire établir auprès de la mairie un permis de détention qui ne sera délivré qu'aux propriétaires ou détenteurs remplissant les conditions visées ci-dessus.

Au-delà, tout chien, quel que soit sa race, ayant mordu doit désormais être également déclaré à la mairie de la commune de résidence de son propriétaire ou détenteur.

**Renseignements et démarches  
auprès de la police municipale**  
Téléphone : 01 64 42 83 00

## Listes électorales... INSCRIVEZ-VOUS !

Les élections régionales auront lieu en 2010. Pour participer à ce scrutin, l'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire. Pour accomplir cette formalité, présentez-vous à l'accueil de la mairie le plus rapidement possible et avant le 31 décembre 2009. Pensez à vous munir d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Renseignements auprès de l'accueil de la mairie**  
Téléphone : 01 64 42 83 00

## EXPRESSION POLITIQUE

### « Union gretzoise »

#### Pour plus de transports publics

L'État a accepté la création d'un syndicat de transports publics entre notre commune et celle d'Ozoir-la-Ferrière. Cette décision, très attendue, va nous permettre dans les mois qui viennent de travailler avec le Conseil général et le STIF pour améliorer la desserte de notre territoire et l'offre de transports collectifs proposée aux usagers Gretzois.

Jean-Paul GARCIA

### « Agir ensemble pour Gretz, rassemblement des forces de Gauche »

A propos de l'usine de compostage : il faut que des décisions soient prises. Le vieillissement de l'usine actuelle est alarmant, les risques de pollutions sont réels. Or le projet de modernisation de l'unité de traitement des ordures ménagères est actuellement bloqué par le maire d'Ozoir, suivi avec empressement par la mairie de Gretz. Quand et par qui seront prises les bonnes décisions ?

AGENCE  

---

SANTACREU



TRANSACTION - GESTION - LOCATION

**01 64 07 03 36**

[www.agence-santacreu.com](http://www.agence-santacreu.com)

25, rue de Paris • 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
E-mail : [infos@agence-santacreu.com](mailto:infos@agence-santacreu.com)

Restaurant  
**Le Marguerit**



1, boulevard Aristide Briand - 77220 Gretz-Armainvilliers

**Tél. 01 64 07 03 09**

*Ouvert du lundi au vendredi et le dimanche midi.*

*Fermé le samedi.*



## INFOS PRATIQUES

### Stationnement NOUVELLE RÉGLEMENTATION PLACE LECLERC

Le parking de la place du Général Leclerc (place de l'Eglise) a été placé en zone bleue. La durée du stationnement y est donc désormais limitée à 1 h 30 maximum. Les autres parcs de stationnement situés en centre ville ou à proximité (Esther Breton, rue Carnot, rue Thiers et rue du Docteur Hutinel), soit au total 125 places, demeurent accessibles sans limitation de durée.

### Maison départementale des solidarités NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL

Depuis le 7 septembre dernier, les horaires d'ouverture de la maison départementale des solidarités de Tournan-en-Brie ont changé. Vous êtes désormais accueillis tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 à l'exception du mardi après midi.

**Maison départementale des solidarités  
de Tournan-en-Brie**

**16 place Edmond de Rothschild - 77222 Tournan-en-Brie**

### C'est nouveau...

#### BIENVENUE À GRETZ !

**Polyphane et compagnie** (Boutique de décoration)  
Peinture décorative – lampes et abat-jours – cadeaux  
2 rue Thiers – 77220 Gretz-Armainvilliers  
**Téléphone : 01 64 25 16 64 – 06 07 79 71 13**

### Assurance maladie UNE ADRESSE À RETENIR

Depuis le 1er octobre si vous devez transmettre un volet d'arrêt de travail, un protocole de soins pour demande de 100 % ou une demande d'accord préalable au médecin conseil de l'Assurance maladie, adressez vos documents à l'adresse suivante : Service médical – Elsm 77 – 77605 Marne-la-Vallée cedex 03

### Dégrèvement fiscal et handicap PENSEZ À ACCOMPLIR LES DEMARCHES !

En février dernier, le Conseil municipal a institué, en faveur des familles confrontée au handicap, un abattement spécial applicable pour le calcul de la taxe d'habitation (voir n° 82 de l'Ecoute gretzoise).

Mais attention, pour bénéficier de cette disposition, effective à compter du 1er janvier 2010, les foyers concernés doivent obligatoirement formuler une demande avant le 31 décembre 2009 auprès du centre des impôts de Roissy-en-Brie.

Le formulaire des services fiscaux (imprimé 1206) ainsi que la notice explicative sont disponibles soit sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), soit auprès du centre des impôts.

**Centre des impôts de Roissy-en-Brie**  
**Avenue Malibran - 77680 Roissy-en-Brie**  
**Téléphone : 01 64 43 17 01**

### Démarches administratives LE PORTUGAL OUVRE UN CONSULAT VIRTUEL

Suite à la fermeture du consulat portugais de Nogent-sur-Marne et afin de faciliter certaines démarches (délivrance d'actes d'état-civil, par exemple), le gouvernement portugais a créé un consulat virtuel sous forme de borne interactive. Cette borne, utilisable avec un mot de passe qu'il convient de demander auprès du consulat de Paris, est installée à Pontault-Combault dans les locaux de l'association portugaise culturelle et sociale.

**Association portugaise culturelle et sociale**  
**62 rue Lucien Brunet - 77340 Pontault-Combault**  
**Téléphone : 01 70 10 41 26 – [apcs@noos.fr](mailto:apcs@noos.fr)**

### Au Relais emploi NOUVELLE PERMANENCE POUR LA MISSION LOCALE

Déjà présent chaque jeudi matin, le conseiller de la Mission locale du Plateau de Brie est désormais également à la disposition des jeunes gretzois, deux mardis matin par mois de 9 h 00 à 11 h 45, au Relais emploi. La Mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Les conseillers reçoivent sur rendez-vous.

### DES DATES À NOTER

Le relai emploi sera fermé du 24 décembre 2009 inclus au samedi 2 janvier inclus.

**Mission locale du Plateau de Brie : 01 64 43 52 90**  
**Relais emploi : 49 boulevard Victor-Hugo**  
**Téléphone : 01 64 42 62 05**

# ÉTAT CIVIL

## Mariages

### JUIN

Atika EL GHADBANE et Victor MENDY - Jenny SOLOFOHARISOA et Pascal JEAN - Martine de Fatima GONCALVES et Olivier DESMOULINS - Aimée DELFOUR et Eric PILON - Josiane ROLAND et Gérard MONDESIR - Hélène MASSON et Patrice DUVAL - Magali TRUEBA et Sébastien ROCHER

### JUILLET

Haoua DIALLO et Philippe LABRE - Alice de Conceição DA SILVA ALVES et José AMORIM PEREIRA - Sarah GREGOIRE et Jean-Philippe IMBERT - Mélanie RAPHA et Rodrigue DOLLIN

### AOÛT

Cindy AUBERT et Donat LEJET - Nora AIT BOUFOSSE et Abdela-ziz MDIOUANI - Emilie CADEAU et Frédéric DIOT

### SEPTEMBRE

Aurore FUSIL et David PLANUS - Nathalie DO RIO et António OLIVEIRA-COUTO - Chrystelle TRUCHON et Sylvain CARON  
Véronique TEYSSIER et Franck DAVEAU

## Naissances

### MAI

Dady NZOBO - Ethanaël TOURNANT - Makan TRAORE

### JUIN

Azaan MEHMOOD - Merveil JOSE—MANDA BINTU - Gabrielle MARQUES - Matéo GALLOT - Inès GHIOTTO - Yaël ISÈRE - Ibrahim BERTHÉ - Sacha DERILUS - Alysson et Wilson PEREIRA CARDOSO - Aaron MANTATA - Thibault MORIN

## JUILLET

Hanaé ROUSSELOT - Eline SANTOS--LOPES ARELO - Halima BIBIT - Maxime CELERIER - Yanis SELLAM - Ilias BOUARICH - Marveen PRUDHON - Thibault VOLPATTI--BERRIVIN - Coline NESPOULOUS

## AOÛT

Assâ CISSÉ - Ceren ÖZCANDAR - Dayron GONÇALVES MENDES - Fernando LOUREIRO-DE BRITO - Kaïs ZAÏER - Maryam COULIBALY - Nathan PARINET - Noémie SABATIER - Suzy HOBIK--BOUX - Paloma MARTIN - Zoé PENSEDENT - Julia DE BORTOLI - Lowan DOE-BRUCE

## SEPTEMBRE

Nathéo DESMOULINS

## Décès

Décès survenus en 2008 mais dont les transcriptions ne nous ont été communiquées qu'en juillet 2009.

Hélène BAULLERET, épouse de M. COPART (octobre)  
Suzanne BUISSONNIER, veuve de M. JALIER (décembre)

## JUIN

Jeanine LEBLOND, épouse de M. VILT - Victor DUDEK - Madeleine HAUTEFEUILLE

## JUILLET

Ibrahim BERTHÉ - Léa PICASSE, veuve de M. BLANDIN - Simone BELLAMY - Teresa APARICIO SANCHIZ, veuve de M. CASTRO - Liliane GRIFFOND

## AOÛT

Nefe CAMARA - Daniel PILLET - Gérard BRUNISHOLZ

Cette rubrique recense les actes enregistrés du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2009.

## FAITES LES BONS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Attention aux fuites : ne gaspillez pas l'eau !
- Evitez de jeter dans l'évier des produits polluants
- Respectez les doses des produits de lavage
- Limitez l'usage des désherbants

[www.lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr)

N°Azur 0 810 385 385  
PRIX D'UN APPEL LOCAL

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00  
et le samedi de 8h00 à 13h00

97, avenue du Général Leclerc  
77170 Brie-Comte-Robert



**DUVAL** TERRASSEMENT • TRAVAUX PUBLICS • V.R.D. MATÉRIAUX

- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- V.R.D. MATÉRIAUX

51, rue Eiffel - ZAC Eiffel  
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS  
**Tél. 01 64 07 03 61**  
Fax : 01 64 07 15 22

Pour toutes vos insertions publicitaires, contactez  
l'Agence de Communication des Entreprises Lyonnaises et de la Région

Conseil • Marketing • Publicité

Sébastien Tournant : 06 10 93 40 93

Les Espaces Multi Services • 16 Boulevard de Courcens • Crestin, Beaulieu • 77130 Marne-la-Vallée cedex 2  
Tél. : 01 64 42 24 30 • Fax : 01 64 42 28 47



# CITROËN GRETZ

Garage Malherbe

**01 64 07 14 31**

Véhicules neufs et occasions

Réparation mécanique/carrosserie toutes marques

Agréé Assurances

**Venez découvrir le nouveau Citroën C3 Picasso !**

Citroën Gretz - Garage Malherbe - 25 av. d'Armainvilliers - 77220 Gretz - Tél. : 01 64 07 14 31 - Fax : 01 64 25 38 08 - Contact@citroen-gretz.com



Tél. : 01 64 42 57 52

Fax : 01 64 42 57 54

## UNE ENTREPRISE D'INSERTION AU SERVICE DE VOTRE JARDIN

- Création / Entretien
- Taille / Elagage
- Petit terrassement
- Terrasse / Dallage
- Clôture / Muret
- Arrosage automatique

« Château de Combreux » • 77220 Tournan-en-Brie • auteuil.parc-jardins@fondation-auteuil.org

## Francilienne de Gouttière

Votre Gouttière de

**A à Z...**

Gouttières en aluminium laqué  
+ de 25 coloris



DEVIS  
GRATUIT

www.goutalu.com

**01 60 62 75 75**

STEFAR

Profitez de nos tarifs Hiver

**-20%**  
jusqu'au  
28 février 2009

- Grille anti-feuilles
- Habillage de caisson
- Pliage en aluminium
- Planches de rives

TVA 5,5 %

STEFAR - 3bis, RD 319 - GRISY-SUISNES

BP 108 - 77253 BRIE-COMTE-ROBERT Cedex

01 60 62 75 75 - Fax : 01 60 62 75 76

SARL STEFAR au capital de 20000 € - RCS Melun 418 402 865

DEMANDE DE DEVIS GRATUIT

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

## S.A. SCANDELLA FRERES

Paysagiste

Elagueur



25, Allée Veuve Lindet Girard

93390 CLICHY-SOUS-BOIS

☎ **01.43.30.34.42**

**Fax : 01.43.32.01.29**



# INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires



Votre spécialiste  
Produits Frais  
à prix Mousquetaires



Gagnez des **€**uros grâce à la carte  
de fidélité valable dans tous les Intermarché

<b>Lundi</b>	<b>14<sup>H</sup>30 / 19<sup>H</sup>20</b>	
<b>Mardi au Jeudi</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>20</b>	<b>sans interruption</b>
<b>Vendredi</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>45</b>	<b>sans interruption</b>
<b>Samedi</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 19<sup>H</sup>20</b>	<b>sans interruption</b>
<b>Dimanche</b>	<b>9<sup>H</sup>00 - 12<sup>H</sup>20</b>	

**25, boulevard Victor Hugo - GRETZ-ARMAINVILLIERS**



à Prix Mousquetaires !!

COMMANDEZ AU N°  
**0 826 086 000**

0,15 € TTC / litre



**TÉL : 01 64 07 32 19**  
**FAX : 01 64 07 18 28**